

**DUBLIN**

Front Line Defenders – Head Office  
Second Floor, Grattan House  
Temple Road, Blackrock  
Co. Dublin, A94 FA39, Ireland

info@frontlinedefenders.org  
www.frontlinedefenders.org

phone +353 1 212 3750  
fax +353 1 212 1001

**BRUSSELS**

Front Line Defenders – EU Office  
Square Marie-Louise 72  
1000 Brussels  
Belgium

euoffice@frontlinedefenders.org  
www.frontlinedefenders.org

phone +32 2 230 9383  
fax +32 2 230 0028

21 Avril 2021

### **Cote d'Ivoire: Détention continue de la défenseuse des droits humains Pulcherie Gbalet**

Le 14 avril 2021, la défenseuse des droits humains **Pulcherie Gbalet** a été présentée devant le juge d'instruction de la 8e chambre d'instruction du parquet du Tribunal de première instance (TPI) d'Abidjan-Plateau pour examiner les conditions de sa détention. La défenseuse des droits humains est détenue depuis le 15 août 2020, à la suite d'une conférence de presse au cours de laquelle elle a appelé à des manifestations pacifiques en réponse à la candidature du président Alassane Ouattara à l'élection présidentielle pour un troisième mandat. Pulcherie Gbalet est accusée d'actes "d'atteinte à l'ordre public et à l'autorité de l'Etat", "participation à un mouvement insurrectionnel", "destruction volontaire de biens publics" et "provocation à un attroupement".

[Pulcherie Gbalet](#) est une femme défenseuse des droits humains et présidente d'Alternative Citoyenne Ivoirienne (ACI), une plateforme de la société civile qui regroupe plusieurs organisations travaillant sur les droits humains en Côte d'Ivoire. ACI travaille pour promouvoir et défendre les droits humains, les libertés civiles, la démocratie et la paix dans le pays.

Le 15 août 2020, Pulcherie Gbalet a été arrêtée avec ses collègues, les défenseurs des droits humains Gbaou Gedeon Junior et Djehi Bi Doua Cyril (membres de l'ACI) dans un hôtel où elle se cachait, par crainte pour sa sécurité. Gbaou Gedeon Junior et Djehi Bi Doua Cyril rendaient visite à la défenseuse des droits humains à l'hôtel et ont été arrêtés en même temps. Deux jours auparavant, le 13 août, le collègue de Pulcherie Gbalet, Kouakou N'Goran Aime Cesar, avait été arrêté, apparemment en raison de ses liens avec la défenseuse des droits humains.

Pulcherie Gbalet et ses collègues sont détenus à la Maison d'Arret et de Correction d'Abidjan (MACA) depuis leur arrestation. Elle a eu des contacts réguliers avec son avocat depuis sa détention. L'arrestation de Pulcherie Gbalet a eu lieu quelques jours après une conférence de presse organisée par l'ACI dans les bureaux de l'organisation le 10 août 2020, au cours de laquelle la défenseuse des droits humains a appelé à des manifestations pacifiques pour s'opposer à la candidature du président Alassane Ouattara à l'élection présidentielle d'octobre 2020.

Le 19 août 2020, Pulcherie Gbalet et ses trois collègues ont été traduits devant la 8ème chambre d'instruction du parquet du Tribunal de première instance (TPI) d'Abidjan-Plateau. Le procureur de la République a ouvert une enquête judiciaire contre les quatre individus pour "atteinte à l'ordre public et à l'autorité de l'Etat", "participation à un mouvement insurrectionnel", "destruction volontaire de biens publics" et "provocation à un attroupement". Selon le parquet, ces actes se seraient produits le 13 août 2020, lors d'une manifestation à Abidjan, à laquelle Pulcherie Gbalet et ses collègues n'ont pas participé.

Le 14 avril 2021, Pulcherie Gbalet a été présentée devant le juge de première instance pour examiner à nouveau les conditions de sa détention. L'instruction judiciaire préliminaire est en cours et le procès n'a pas encore été programmé.

En novembre 2020, des experts de l'ONU ont condamné l'arrestation et la détention de Pulcherie Gbalet, de ses collègues de l'ACI et d'autres acteurs de la société civile en réponse à leur dénonciation de l'inconstitutionnalité de la décision du président de briguer un troisième mandat, en violation de leurs droits. à la liberté d'expression et d'association.

Front Line Defenders est gravement préoccupée par la longue détention provisoire de Pulcherie Gbalet et de ses trois collègues, car l'organisation estime que leur arrestation, leur détention et les charges retenues contre eux sont des représailles pour avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression et d'association.

**Front Line Defenders exhorte les autorités de Côte d'Ivoire à:**

1. Libérer immédiatement et sans condition Pulcherie Gbalet et ses collègues Kouakou N'Goran Aime Cesar, Gbaou Gedeon Junior; et Djehi Bi Doua Cyrilas, en tant que défenseurs de la ligne de front, estime qu'ils sont détenus uniquement en raison de leur exercice légitime et pacifique de leur droit à la liberté d'expression et d'association;
2. Respecter scrupuleusement la loi n° 2014-388 du 20 juin 2014 relative à la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme et son décret d'application n° 2017-121;
3. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits de l'homme en Côte d'Ivoire soient en mesure de mener leurs activités légitimes en faveur des droits de l'homme sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement, les arrestations et les menaces.